

Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (61)

Élaboration d'un schéma directeur vélo

65 % des habitants habitent à moins de 20 minutes à vélo d'une polarité

Source : INSEE (2016). Fond de carte : OSM

Maitre d'Ouvrage : PETR du Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche (P2AO)



AMO Mobilité Durable : Vizea

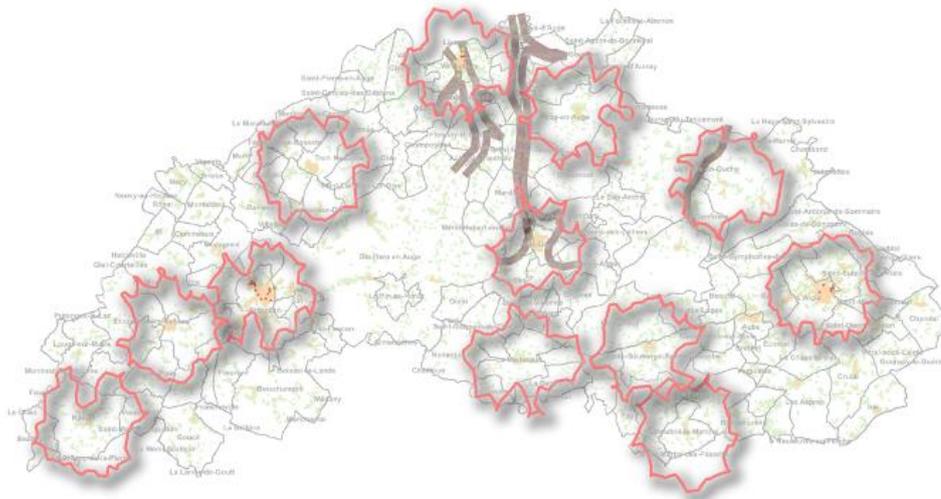
Territoire :

- 75 000 habitants et 127 communes
- Un territoire peu dense sur lequel les mobilités actives peuvent constituer un levier d'inclusion pour les usagers-cibles,
- Des attentes sur le développement des services vélo,

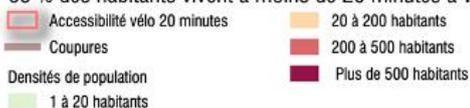
Durée de la mission : 10 mois

Éléments clés de la mission :

- Une étude à plusieurs échelles :
 - Territoriale et des 3 intercommunalités
 - Polarités stratégiques définies au SCoT
- Diagnostic des aménagements cyclables
 - Visite de site
 - Relevés topographiques
- Définition d'orientations stratégiques
- Élaboration de scénarios,
- Conseil technique auprès des communes
- Élaboration d'un plan de communication et de sensibilisation
- Élaboration d'un programme d'actions « services »
- Développement d'un programme d'actions « aménagements »
- Élaboration d'une charte des aménagements cyclables
- Réalisation d'une feuille de route opérationnelle des financements et subventions mobilisables, et des questions réglementaires
- Élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement
- Animation d'une démarche co-construite avec les personnes ressources du territoire :
 - Entretiens avec les acteurs du territoire,
 - Journée à vélo avec les techniciens et habitants,
 - Webinaire sur les référentiels en matière d'aménagement cyclable
 - Mise en place d'une cartographie participative « Vizemap » et enquête en ligne,
 - Groupes de travail avec les techniciens et élus des 3 secteurs,
 - Collaboration avec des acteurs associatifs (Maison du vélo)



65 % des habitants vivent à moins de 20 minutes à vélo d'une polarité (INSEE, 2016 - Vizea, 2020)



Situé sur 3 intercommunalités, le P2AO se caractérise par un territoire vaste (un tiers du département de l'Orne), rural et peu dense. Son organisation territoriale est liée aux polarités principales définies au SCoT : Argentan, Gacé, L'Aigle et Vimoutiers, autour desquelles s'organise le schéma directeur vélo. La majorité des déplacements sont réalisés motorisés et on recense une pratique faible du vélo.

Les freins connus à son usage l'expliquent en partie : le dénivelé, les conditions météorologiques ou les distances à parcourir. Pour cela, le développement de services vélo innovants tel que le vélo à assistance électrique seront particulièrement étudiés afin d'en faire des leviers. Le travail à l'échelle des bassins de vie favorisera les déplacements quotidiens de courte distance permettant d'exploiter le potentiel des 65 % d'habitants vivant à moins de 20 minutes d'une polarité.

Afin de développer une politique répondant aux besoins des usagers potentiels, des publics-cibles sont définis : les jeunes, les actifs précaires, les seniors, les jeunes actifs et les ménages pendulaires. Leurs besoins en mobilité font l'objet d'une attention particulière afin d'adopter une approche inclusive de la mobilité sur le territoire.

L'élaboration du schéma directeur vélo vise à augmenter la part de déplacements vélo au sein du territoire, et ainsi de le redynamiser. Il existe à ce jour peu d'aménagements cyclables, malgré quelques initiatives localisées sur les polarités principales. Ainsi, le maillage des itinéraires cyclables à l'échelle intercommunale, la poursuite et mise en cohérence des projets à l'œuvre, le déploiement de services vélo, l'accompagnement des communes, seront, entre autres, de réels leviers d'action. Ainsi, le Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche disposera d'un document cadre orientant sa politique cyclable pour les années à venir, permettant de définir un programme d'action adapté aux particularités du territoire et aux besoins des usager-cibles.

